

SOCIAL - L'association "Oser" écartée de la gestion du numéro d'urgence

Le 115 est "SDF"

"Oser" reçoit toujours les appels du 115, mais devrait passer la main quand la préfecture aura trouvé un autre opérateur.

Mardi 1^{er} novembre, en fin de journée, c'est toujours au centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS-FAR) d'Oser, rue des Crêts, qu'arrivaient les appels du numéro d'urgence 115, dans l'Ain. Mais «on travaille gratuitement», précise la voix au bout du fil. Pourtant, le courrier du préfet à Oser est clair: «votre association ne gèrera plus le numéro d'urgence 115, à compter du 1^{er} novembre 2005».

Ce qui est moins clair, c'est la façon dont a été annoncée cette décision à ceux qui gèrent le 115 depuis 1996. Le courrier est daté du 27 octobre. Il est arrivé samedi 29 par la Poste à Oser, et ses responsables n'ont réussi à en connaître le contenu que le vendredi soir à 17h50, dix minutes avant la fermeture des services de la DDASS pour un très long week-end! Et ce, alors que deux emplois dépendent directement de la gestion du 115. Un peu cavalier. «Ce sont des pratiques de gangster! Question de vocabulaire», réagit Jean-François Mortel, pour Oser.

Pour en arriver là, il y a bien sûr une longue histoire conflictuelle entre Oser — qui gère le CHRS-FAR, l'hôtel le Temps des Cerises, des mobiles homes et le 115 — et son principal financeur, l'Etat. Il y a notamment eu ces trois jours d'occupation du square Joubert en mars 2005 et quelques actions "coups de poing" de la part des militants d'extrême gauche d'Oser dans les bureaux de la préfecture ou de la DDASS. «Bien sûr, on est marqué politiquement, reconnaît Jean-François Mortel, mais du mauvais côté du manche. D'autres aussi sont marqués, mais c'est du bon côté...» Il y a aussi différents procès en cours au tribunal administratif, puisqu'Oser conteste les décisions de l'Etat, analysées aujourd'hui comme «une entreprise de démolition».

Qui prend le relais ?

Pour ce qui est du 115, sa gestion a été confiée en 1996 à Oser, sans moyen spécifique. Les salariés du centre ouvert 24h/24 et 7 jours/7

répondent au téléphone. Fin 2002, la préfecture et la DDASS demandent de budgétiser le fonctionnement du 115. Adossé au FAR, il ne demande que l'embauche d'1,5 équivalent temps plein. Créé *ex-nihilo*, il en faudrait au moins cinq, sans compter l'administration et la gestion de la structure! La première convention lie l'Etat à Oser au 1^{er} juillet 2003, avec un budget de 63000 € annuels. Elle est renouvelée de six mois en six mois, «sans augmentation de la subvention, alors que les évolutions salariales nous faisaient dépasser le budget», remarque Jean-François Mortel. L'Etat allonge 1500 € après la journée de grève de mars 2005. Et la DDASS reconduit la convention pour quatre mois, puis trois, jusqu'au 31 octobre 2005. Entre temps, les réunions préparatoires au plan froid sont annulées et un appel à projet est lancé le 14 septembre pour la gestion du 115 auprès des six CHRS du département, ainsi que les associations Alpha 3A et la Croix-Rouge. «Nous avons répondu dans les délais, en faisant valoir toute notre expérience. Les autres partenaires interrogés nous ont assuré n'être pas intéressés», poursuit M. Mortel. Oser part aux nouvelles le 27 octobre pour savoir ce que devient le 115, et les deux salariés dont l'emploi dépend de la convention avec l'Etat... Aucune réponse n'est donnée. Seule est confirmée l'existence d'un courrier «en signature à la préfecture» dont personne ne veut donner le contenu à Oser... Et qui ne pourra être faxé et posté que vendredi 28 en fin d'après-midi. L'info est pourtant importante et urgente: depuis lundi soir, Oser ne gère plus officiellement le 115.

Restait à savoir qui prendrait le relais. Mercredi donc, c'était toujours au FAR qu'aboutissaient les appels. Mais il se murmurait qu'Alpha3A ou l'hôpital d'Hauteville, ou d'autres, pourraient être chargés de s'occuper du 115 par la préfecture. Trop heureuse de se débarrasser de l'encombrante "Oser" sur ce dossier.

DAVID GUÉVART

ÉCLAIRAGES

Quid des salariés ?

Un temps plein et demi. C'est la "masse salariale" du 115 tel qu'il était géré par Oser, les salariés du centre d'hébergement FAR prenant le relais la nuit, les week-ends et les jours fériés. S'il y a cessation d'activité, il y a licenciement économique. «Mais s'il y a transfert de l'activité, le nouvel employeur devra reprendre les deux personnes... ou leur verser des indemnités de licenciement sec», explique Jean-François Mortel. Mais les interprétations du Droit par Oser la mènent régulièrement au tribunal administratif pour divergence de vue avec l'Etat...

En tout cas, depuis le 1^{er} novembre, Oser n'a plus la dotation salariale de l'Etat pour ces deux personnes. Mais elle ne sait pas quoi leur dire...

« Tout sauf Oser »

Oser était voué à être écartée du dispositif 115 de par ses relations tumultueuses avec le financeur du service, l'Etat. De dialogues de sourds en politisation des actions comme des équipes, Oser a souvent préféré les actions coup de poing aux dialogues consensuels. «Notre vision de l'action associative n'est pas de se taire quand on n'est pas d'accord avec le payeur, même si c'est l'Etat» explique Jean-François Mortel, salarié d'Oser et candidat de la ligue communiste révolutionnaire aux dernières législatives. C'est vrai que depuis mars 2005, Oser n'avait fait parler d'elle qu'en distribuant des tracts sur la voie publique lors de la manifestation du 4 octobre, montrant du doigt l'Etat et affichant ses inquiétudes, notamment sur le 115. Depuis deux ans aussi, l'Etat interdit à Oser,

pour des raisons administratives, d'accueillir des demandeurs d'asile dans ses structures réservées à la réinsertion sociale. Encore un dossier confié au tribunal administratif. On comprend, dès lors, que le préfet s'attendait à une réaction vive en décidant de retirer le 115 à Oser. D'où le retard dans l'annonce. Peut-être aussi n'avait-il pas de solution de repli et cherche-t-il à forcer la main à une autre structure? Toujours est-il que s'il ne conteste pas la décision de ne plus confier la gestion du 115 à son association, Jean-François Mortel analyse: «on raye quand même d'une formule lapidaire toute notre expérience, notre réseau et notre connaissance du terrain. Je crois que la préfecture élague les services annexes avant de s'en prendre au centre d'hébergement FAR directement.»

DAVID GUÉVART